

Chers Messieurs

C'est avec un très-vif sentiment de fraternité
tendresse que nous avons reçu vos lettres et
la proposition ^{de} laquelle vous nous
donnez plein pouvoir de vous représenter
auprès de l'autorité spirituelle de la Grèce;
car l'Orthodoxie ^{grecque} est non-seulement le religion
de nos pères et le palladium de l'hellénisme,
mais aussi elle représente au^{ssi} le principe
de la liberté dans l'ordre intellectuel et
politique. — principes destinés à régénérer le
monde et par conséquent mêmes en butte
à l'obscurantisme religieux ^{politique} ^{autocratique} ^{l'indolence}
^{romaine} ^{AKAΔHMIA} ^{AOHNΩN}
Mais nous sommes occupés de nos
intérêts spirituels, mais il faudrait avant
tout que la communauté orthodoxe
de Carpien eût une existence normale
et légale qui ne pourrait être que le
résultat d'un ^{acte} ^{de} ^{la} ^{communauté}
même avec les autorités locales, et s'il le
fallait avec l'autorité centrale qui —
d'après les lois — ^{doit} ^{être} ^{reconnue} ^à
~~la~~ communauté dûment constituée par
la libre adhésion de ses membres, sous
cela le S^t Synode — comme en Grèce vous
tendrez — pouvant communiquer avec
une communauté établie à l'étranger,
qui par le canal des ^{ministères} ^{des}
affaires étrangères, ne pourrait établir

des rapports réguliers avec une communauté
qui ne serait pas bien constitué.

Cependant le désir de mener à bonne fin
cette œuvre pieuse a été si ardent, nous avons
été si énergiquement que nous avons obtenu

1° Une lettre pastorale ^{de l'Archevêque} de l'Archevêque
Métropolitain ^{de l'Égypte} d'Alexandrie
et chef spirituel de l'Église grecque par
laquelle il vous reconnaît enfants de
l'Église grecque et - après avoir accepté
l'observation de l'ex-cure Michel et l'autorité
à officier publiquement conformément aux
canons et aux rites de l'Église d'Orient
jusqu'à 2° Une lettre officielle du ^{St. Synode} St. Synode
même adoptée à nous, comme vos fondateurs
de pouvoirs, en réponse d'une pétition
par laquelle nous avons demandé la reconnaissance
formelle orthodoxe de l'organe de la garde
de l'Église hellénique et par laquelle
nous demandions la nomination des
R. Père Michel et la nomination
d'un hiérarque ^{à élire régulièrement} à élire régulièrement
et de la communauté d'après les rites
et dogmes de l'Église hellénique. Vous
avez été ^{autorisés} par le prochain concile
la nomination d'un hiérarque ne peut
avoir lieu que lorsque certaines formalités
indispensables seront remplies et auxquelles
vous pouvez ^{vous conformer} vous conformer
plus que tout autre.

(1) Qu'on
trouve le même



Nous croyons donc que vous ^{devez} - en attendant
part vous entendre avec l'évêque de Marseille
pour vous procurer les livres du service
divin, d'après les rites de l'Église orthodoxe
qui sont publiés à Venise. Quand au
St. Synode nous tâcherons de vous le
faire parvenir au plus tôt possible.

Vous devez en outre ~~vous en occuper~~
toutes les lettres latines et adopter comme
bien se rapportent aux Églises orthodoxes le 15 août.
~~la fête nationale le 25 mars~~ - supprimer la
prière pour le pape et l'Évêque d'Avignon -
et faire la remplacer par la prière au
St. Synode et à l'Empereur des Français.
Quand au calendrier il suffit de placer
à côté du calendrier grégorien le calendrier
julien. Quant à la fête du 15 août,
à célébrer comme fête nationale
de notre patrie le Proum car quant à la
fête religieuse elle sera célébrée 15 jours
après. Quant aux jeûnes nous voyons
qu'il suffit de supprimer le Jeûne et les
autres.

vous conformer
au calendrier
julien

vous bon Quipitot après avoir reçu
la présente lettre pastorale de l'Archevêque
doit notifier ^{à l'Archevêque} à l'Archevêque
d'Avignon, et après ^{avoir} cette ^{abjuration officielle}
il peut ^{être} ^{notifié} ^{à l'Archevêque} ^{de Marseille} ^{et} ^{à l'Evêque} ^{de Marseille}
cure ^{de Marseille} ^{de Marseille} ^{de Marseille}
Il faut donc vous habiller
remplir toutes les formalités voulues,
aupres des autorités du pays - et comme
le pape et citoyens français et en ce qui a lieu à
dieu - nous en attendant que cela

pour ouvrir une souscription en
Gruë et dans les grands centres de
l'hellénisme pour venir en aide
à l'École et fonder l'école grecque
de Larçevé

20 Avril 1868
19 Avril

ΑΚΑΔΗΜΙΑ



ΑΘΗΝΩΝ